

DPE diagnostic de performance énergétique (logement)

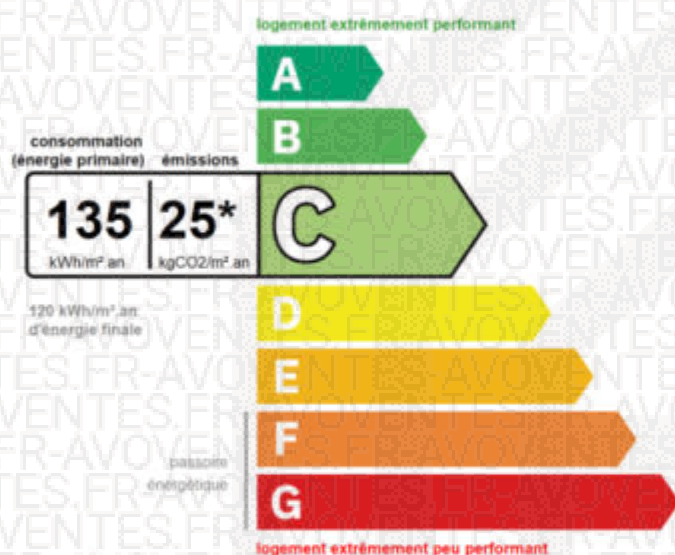
n° : 2577E1900964D
établi le : 26/05/2025
valable jusqu'au : 25/05/2035

Ce document vous permet de savoir si votre logement est économe en énergie et préserve le climat. Il vous donne également des pistes pour améliorer ses performances et réduire vos factures. Pour en savoir plus : <https://www.ecologie.gouv.fr/diagnostic-performance-energetique-dpe>

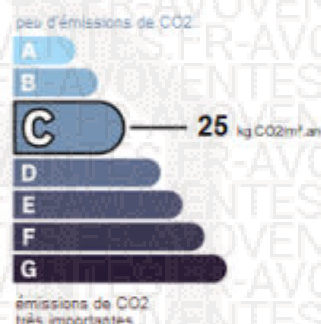


mission : Etude DPEV5 4^e gauche
adresse : **3 place Jacques Prévert, 77600 bussy saint georges**
type de bien : Appartement
année de construction : Entre 1989 et 2000
surface de référence : **83,75 m²**
propriétaire : CREDIT MUTUEL/ 96673 FM/BD/IB
adresse : C/o SELARL TOURAUT AVOCAT 26, rue des Cordeliers
77100 MEAUX

Performance énergétique



*Dont émissions de gaz à effet de serre



Ce logement émet 2140 kg de CO₂ par an, soit l'équivalent de 11089 km parcourus en voiture. Le niveau d'émissions dépend principalement des types d'énergies utilisées (bois, électricité, gaz, fioul, etc.)

Le niveau de consommation énergétique dépend de l'isolation du logement et de la performance des équipements. Pour l'améliorer, voir pages 4 à 6

Estimation des coûts annuels d'énergie du logement

Les coûts sont estimés en fonction des caractéristiques de votre logement et pour une utilisation standard sur 5 usages (chauffage, eau chaude sanitaire, climatisation, éclairage, auxiliaires) voir p.3 pour voir les détails par poste.



Entre **1160 €** et **1610 €** par an

Prix moyens des énergies indexés sur les années 2021, 2022 et 2023 (abonnements compris)

Comment réduire ma facture d'énergie ?
voir p.3

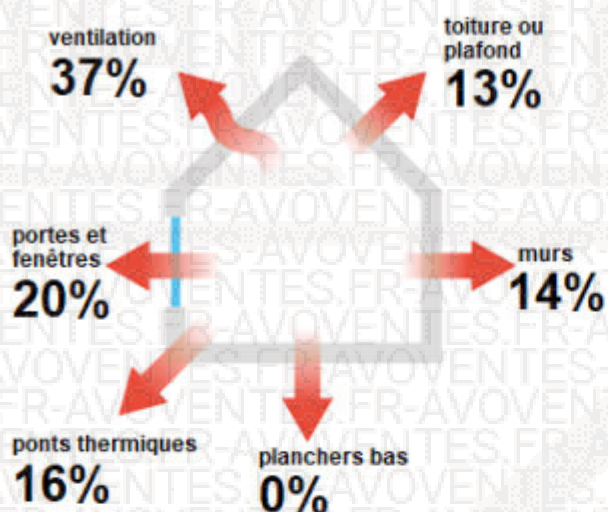
Informations diagnostiqueur

65 Avenue du Général de Gaulle
77420 CHAMPS SUR MARNE

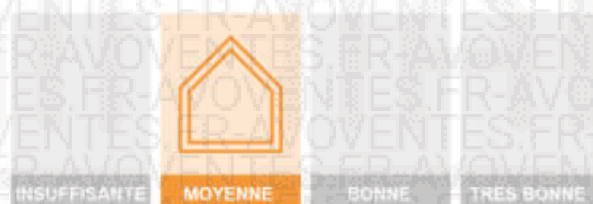
diagnostiqueur : CAVOVENTES.FR

tel : 01.60.08.07.57
email : yj@eurodiex.com
n° de certification : 17049239
date de fin de validité : 18/02/2032
organisme de certification : BUREAU VERITAS CERTIFICATION

Schema des déperditions de chaleur



Performance de l'isolation



Système de ventilation en place

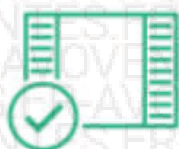


- VMC à extraction hygroréglable (Hygro A) avant 2001

Confort d'été (hors climatisation)*



Les caractéristiques de votre logement améliorant le confort d'été :



fenêtres équipées de volets extérieurs ou brise-soleil



toiture isolée



bonne inertie du logement

Production d'énergies renouvelables










Ce logement n'est pas encore équipé de systèmes de production d'énergie renouvelable.

Diverses solutions existent :



*Le niveau de confort d'été présenté ici s'appuie uniquement sur les caractéristiques de votre logement (la localisation n'est pas prise en compte).

Montants et consommations annuels d'énergie

usage		consommation d'énergie (en kWh énergie primaire)	frais annuels d'énergie (fourchette d'estimation*)	répartition des dépenses
 chauffage	 gaz naturel	6977 (6977 é.f.)	entre 680€ et 930€	58%
 eau chaude sanitaire	 gaz naturel	2179 (2179 é.f.)	entre 210€ et 290€	18,1%
 refroidissement		0 (0 é.f.)	entre 0€ et 0€	0%
 éclairage	 électricité	364 (158 é.f.)	entre 40€ et 70€	4%
 auxiliaires	 électricité	1827 (794 é.f.)	entre 230€ et 320€	20%
énergie totale pour les usages recensés		11347 kWh (10109 kWh é.f.)	entre 1160€ et 1610€ par an	

Pour rester dans cette fourchette d'estimation, voir les recommandations d'usage ci-dessous

Conventionnellement, ces chiffres sont donnés pour une température de chauffage de 19° réduite à 16°C en cas d'absence du domicile, une climatisation réglée à 28° (si présence de clim), et une consommation d'eau chaude de 118ℓ par jour.

▲ Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs, pompes) sont prises en compte dans cette estimation. Les consommations liées aux autres usages (électroménager, appareils électroniques...) ne sont pas comptabilisées.

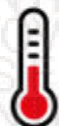
▲ Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux...), nombre de personnes dans le logement et habitudes de vie, entretien des équipements....

é.f. → énergie finale

* Prix moyens des énergies indexés sur les années 2021, 2022 et 2023 (abonnements compris)

Recommandations d'usage pour votre logement

Quelques gestes simples pour maîtriser votre facture d'énergie :

**Température recommandée en hiver → 19°**

Chauffer à 19° plutôt que 21° c'est -19% sur votre facture **soit -189€ par an**

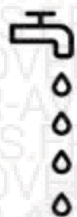
astuces (plus facile si le logement dispose de solutions de pilotage efficaces)

- Diminuez le chauffage quand vous n'êtes pas là.
- Chauffez les chambres à 17° la nuit.

**Si climatisation, température recommandée en été → 28°**

astuces

- Fermez les fenêtres et volets la journée quand il fait chaud.
- Aérez votre logement la nuit.

**Consommation recommandée → 118ℓ/jour d'eau chaude à 40°**

48ℓ consommés en moins par jour, c'est -20% sur votre facture **soit -63€ par an**
Estimation faite par rapport à la surface de votre logement (2-3 personnes). Une douche de 5 minutes = environ 40ℓ.

astuces





- Installez des mousseurs d'eau sur les robinets et un pommeau à faible débit sur la douche.
- Réduisez la durée des douches.








En savoir plus sur les bons réflexes d'économie d'énergie : france-renov.gouv.fr

Voir en annexe le descriptif complet et détaillé du logement et de ses équipements.

Vue d'ensemble du logement

	description	isolation
 murs	- Type de mur inconnu isolé entre 1989 et 2000 Mur donnant sur l'extérieur Sud, Sud Est, Sud Ouest : 40,74 m ² Nord, Nord Est, Nord Ouest : 2,08 m ²	moyenne
 plancher bas	Pas de plancher déperditif	
 toiture/plafond	- Type de plafond inconnu présence d'isolation inconnue Plafond donnant sur un local non chauffé et non accessible	moyenne
 portes et fenêtres	- Fen.bat./ocil. PVC double vitrage(VNT) inconnu 10mm Avec ferm. - PF. sans soub. PVC double vitrage(VNT) inconnu 10mm Avec ferm.	moyenne




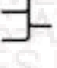


Vue d'ensemble des équipements

	description
 chauffage	- Chaudière gaz condensation entre 2001 et 2015, Radiateur BT sans robinet thermostatique
 eau chaude sanitaire	- Générateur mixte (chauffage + ecs)
 climatisation	- Sans objet
 ventilation	- VMC à extraction hygroréglable (Hygro A) avant 2001
 pilotage	- Aucun

Voir en annexe le descriptif complet et détaillé du logement et de ses équipements.

Recommandations de gestion et d'entretien des équipements

Pour maîtriser vos consommations d'énergie, la bonne gestion et l'entretien régulier des équipements de votre logement sont essentiels.

	type d'entretien
 VMC	<p>Ne pas obstruer les entrées d'air. Les nettoyer à l'aide d'un chiffon sec -> 1 fois par an</p> <p>Nettoyer les bouches d'extraction -> tous les 2 ans</p> <p>Entretien des conduits par un professionnel -> tous les 3 à 5 ans</p> <p>Veiller à ouvrir les fenêtres de chaque pièce très régulièrement afin de garantir la qualité de l'air intérieur</p>
 Chaudière	<p>Entretien obligatoire par un professionnel -> 1 fois par an</p> <p>Programmer la température de chauffage en fonction de votre présence.</p> <p>Baisser la température la nuit. / Abaisser la température de 2 à 3°C la nuit.</p>
 Radiateurs	<p>Dépoussiérer les radiateurs régulièrement.</p>
 Circuit de chauffage	<p>Faire déboucher le circuit de chauffage par un professionnel -> tous les 10 ans</p> <p>Veiller au bon équilibrage de l'installation de chauffage.</p>
 Isolation	<p>Faire vérifier et compléter les isolants par un professionnel -> tous les 20 ans.</p>
 Eclairage	<p>Nettoyer les ampoules et les luminaires.</p>

⚠ Selon la configuration, certaines recommandations relèvent de la copropriété ou du gestionnaire de l'immeuble.

Recommandations d'amélioration de la performance



Des travaux peuvent vous permettre d'améliorer significativement l'efficacité énergétique de votre logement et ainsi de faire des économies d'énergie, d'améliorer son confort, de le valoriser et de le rendre plus écologique. Le pack 1 de travaux vous permet de réaliser les travaux prioritaires, et le pack 2 d'aller vers un logement très performant.



Si vous en avez la possibilité, il est plus efficace et rentable de procéder à une rénovation globale de votre logement (voir packs de travaux 1 + 2 ci-dessous). La rénovation performante par étapes est aussi une alternative possible (réalisation du pack 1 avant le pack 2). Faites-vous accompagner par un professionnel compétent (bureau d'études, architecte, entreprise générale de travaux, groupement d'artisans...) pour préciser votre projet et coordonner vos travaux.

1

Les travaux essentiels

montant estimé : à €

lot

description

performance recommandée

2

Les travaux à envisager

montant estimé : 24100 à 32700€

lot

description

performance recommandée



Ventilation

Mise en place VMC Double Flux collective avec échangeur
Prévoir des entrées d'air dans les menuiseries.
Calfeutrer les défauts d'étanchéité après avoir mis en place des entrées d'air.



Chauffage

Remplacement de la chaudière par une PAC air/eau
L'installation d'une pompe à chaleur nécessite un bon niveau d'isolation du bâtiment.
Adapter les radiateurs (chaleur douce) pour que le coefficient de performance soit optimum.
Mettre en place et entretenir l'installation à l'aide d'un professionnel qualifié.
Celui-ci réalisera des essais d'étanchéité pour garantir la performance de l'installation.
Mise en place de robinets thermostatiques sur les radiateurs.
Ne jamais placer un robinet thermostatique dans le local où se trouve le thermostat.
Afin de ne pas nuire à la longévité du circulateur (pompe), il faut impérativement laisser un radiateur sans robinet thermostatique.
Installation de panneaux photovoltaïques
A condition que la toiture est orientée entre le sud-est et le sud-ouest, sans masque



Eau Chaude

Envisager une installation d'eau chaude sanitaire solaire.
A recommander s'il y a possibilité d'implanter des capteurs au Sud, sans masque, sans contrainte architecturale ni gêne pour le voisinage.
Il est nécessaire de disposer d'un emplacement à proximité pour le stockage de l'ECS.
Les capteurs mis en place doivent disposer d'un avis technique.

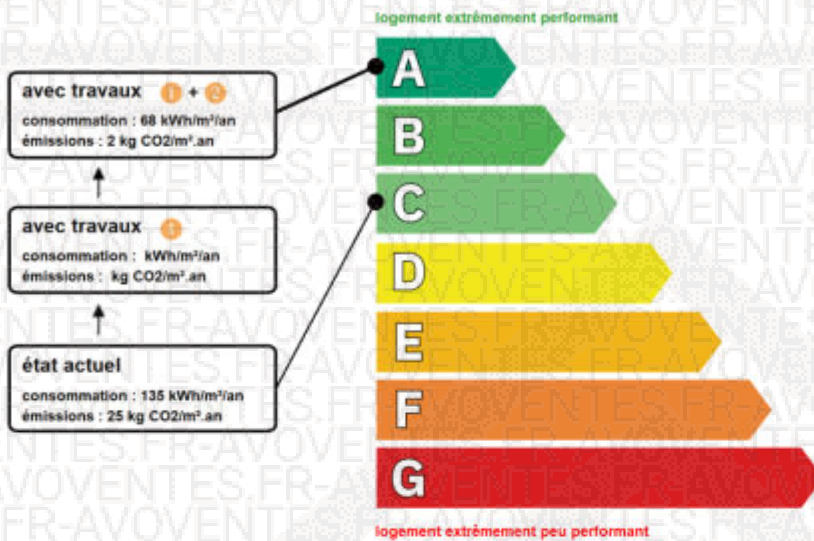
Commentaires :

Ne jamais placer un robinet thermostatique dans le local où se trouve le thermostat.

Afin de ne pas nuire à la longévité du circulateur (pompe), il faut impérativement laisser un radiateur sans robinet thermostatique.

Recommandations d'amélioration de la performance (suite)

Évolution de la performance après travaux



Préparez votre projet !

Contactez le conseiller France Rénov' le plus proche de chez vous, pour des conseils gratuits et indépendants sur vos choix de travaux et d'artisans :

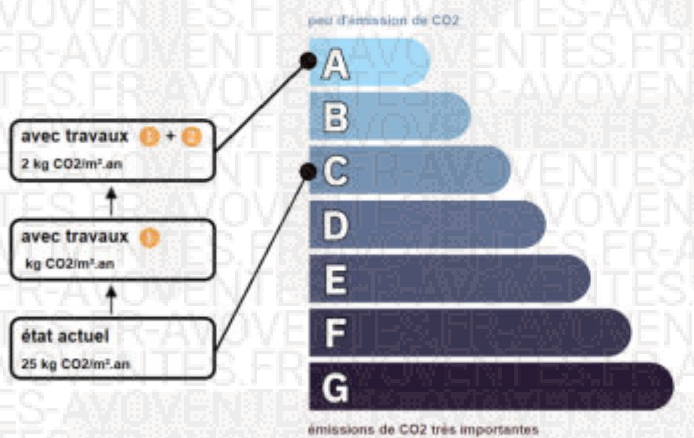
france-renov.gouv.fr/espaces-conseil-fr
ou 0808 800 700 (prix d'un appel local)

Vous pouvez bénéficier d'aides, de primes et de subventions pour vos travaux :

france-renov.gouv.fr/aides



Dont émissions de gaz à effet de serre



Pour répondre à l'urgence climatique et environnementale, la France s'est fixée pour objectif d'ici 2050 de rénover l'ensemble des logements à un haut niveau de performance énergétique. À court terme, la priorité est donnée à la suppression des énergies fortement émettrices de gaz à effet de serre (fioul, charbon) et à l'éradication des «passoires énergétiques» d'ici 2028.

Fiche technique du logement

Cette fiche liste les caractéristiques techniques du bien diagnostiqué renseignées par le diagnostiqueur pour obtenir les résultats présentés dans ce document. En cas de problème, contactez la personne ayant réalisé ce document ou l'organisme certificateur qui l'a certifiée (diagnostiqueurs.din.developpement-durable.gouv.fr).

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par BUREAU VERITAS CERTIFICATION, 1 Place Zaha HADID 92400 Courbevoie

Référence du logiciel validé : **DPEWIN V5.2.7**

Référence du DPE : **2577E1900964D**

Date de visite du bien : **26/05/2025**

Invariant fiscal du logement :

Référence de la parcelle cadastrale :

Méthode de calcul utilisée pour l'établissement du DPE : **3CL-DPE2021 (Moteur**

VV2024.6.1.0)

Numéro d'immatriculation de la copropriété :

Justificatifs fournis pour établir le DPE :

aucun documents fournis pour l'établissement du diagnostic

Propriétaire des installations communes :

La **surface de référence** d'un logement est la surface habitable du logement au sens de l'article R. 156-1 du code de la construction et de l'habitation, à laquelle sont ajoutées les surfaces des vérandas chauffées ainsi que les surfaces des locaux chauffés pour l'usage principal d'occupation humaine, d'une hauteur sous plafond d'au moins 1,80 mètres.



Explications personnalisées sur les éléments pouvant amener à des différences entre les consommations estimées et les consommations réelles :

Les éléments constitutifs du bâti ne sont pas observables dans leurs ensembles, par conséquent des valeurs sont utilisés par défaut selon la période estimée de construction, ce qui peut induire des différences entre les valeurs réelles de consommations et celles relevés sur le DPE.

Les éléments suivants peuvent également expliquer les écarts :

Les pathologies repérées, non prises en compte dans le calcul (isolant tassé ou mouillé, vitre cassée, équipement technique ne fonctionnant pas, fuites d'air, D) ;

La non prise en compte de certains volumes qui ne devraient pas être chauffés

Les équipements de chauffage ou d'ECS non pris en compte (saisie limitée aux 2 équipements principaux),

Commentaires :

pas de déperditions des parties communes

	donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
généralités	Département		77
	Altitude		Donnée en ligne 350 m
	Type de bâtiment		Observé/Mesuré Appartement
	Année de construction		Estimé Entre 1989 et 2000
	Surface de référence		Observé/Mesuré 83,75 m²
	Nombre de niveaux		Observé/Mesuré 1,0
	Nombre de logement du bâtiment		Observé/Mesuré 1
	Hauteur moyenne sous plafond		Observé/Mesuré 2,48 m

Fiche technique du logement (suite)

	donnée entrée	origine de la donnée		valeur renseignée	
enveloppe	MUR n°1	surface		Observé/Mesuré	42,83 m²
		type d'adjacence		Observé/Mesuré	Extérieur
		Umur0 (saisie directe ou matériau mur inconnu)		Valeur par défaut	0,500 W/m².K
		état d'isolation		Observé/Mesuré	isolé
		type d'isolation		Observé/Mesuré	ITI
		année isolant		Estimé	Entre 1989 et 2000
enveloppe	PLAFOND n°1	surface		Observé/Mesuré	85,00 m²
		type d'adjacence		Observé/Mesuré	Locaux non chauffés non accessible
		UpH0 (saisie directe ou type de plancher inconnu)		Valeur par défaut	0,250 W/m².K
		état d'isolation		Observé/Mesuré	inconnu
enveloppe	FPVC VR	surface		Observé/Mesuré	7,40 m²
		nombre		Observé/Mesuré	4,00
		type de vitrage		Observé/Mesuré	Double vitrage
		épaisseur lame d'air		Observé/Mesuré	10,0 mm
		présence couche peu émissive		Observé/Mesuré	non
		gaz de remplissage		Observé/Mesuré	inconnu
		largeur du dormant		Observé/Mesuré	5 cm
		inclinaison vitrage		Observé/Mesuré	Paroi verticale >=75°
		type menuiserie		Observé/Mesuré	PVC
		type ouverture		Observé/Mesuré	Fenêtre battante
		type volets		Observé/Mesuré	Volet roulant PVC (e<=12mm)
		type de pose		Observé/Mesuré	Nu intérieur
		menuiserie avec joints		Observé/Mesuré	oui
		baies Sud-Ouest/Sud/Sud-Est		Observé/Mesuré	7,40 m²
	type de masque proche		Observé/Mesuré	absence de masque proche	
	type de masque lointain		Observé/Mesuré	masque lointain homogène Angle <15°	
	PF PVC VR	surface		Observé/Mesuré	3,39 m²
		nombre		Observé/Mesuré	1,00
		type de vitrage		Observé/Mesuré	Double vitrage
		épaisseur lame d'air		Observé/Mesuré	10,0 mm
		présence couche peu émissive		Observé/Mesuré	non
		gaz de remplissage		Observé/Mesuré	inconnu
		largeur du dormant		Observé/Mesuré	5 cm
		inclinaison vitrage		Observé/Mesuré	Paroi verticale >=75°
type menuiserie			Observé/Mesuré	PVC	
type ouverture			Observé/Mesuré	PF battante sans sous bassement	
PF PVC VR	type volets		Observé/Mesuré	Volet roulant PVC (e<=12mm)	
	type de pose		Observé/Mesuré	Nu intérieur	
	menuiserie avec joints		Observé/Mesuré	oui	
	baies Sud-Ouest/Sud/Sud-Est		Observé/Mesuré	3,39 m²	
	type de masque proche		Observé/Mesuré	absence de masque proche	
type de masque lointain		Observé/Mesuré	masque lointain homogène Angle <15°		
PF PVC VR	surface		Observé/Mesuré	3,45 m²	
	nombre		Observé/Mesuré	1,00	
	type de vitrage		Observé/Mesuré	Double vitrage	

Fiche technique du logement (suite)

épaisseur lame d'air	⌘	Observé/Mesuré	10,0 mm
présence couche peu émissive	⌘	Observé/Mesuré	non
gaz de remplissage	⌘	Observé/Mesuré	inconnu
largeur du dormant	⌘	Observé/Mesuré	5 cm
inclinaison vitrage	⌘	Observé/Mesuré	Paroi verticale >=75°
type menuiserie	⌘	Observé/Mesuré	PVC
type ouverture	⌘	Observé/Mesuré	PF battante sans sous bassement
type volets	⌘	Observé/Mesuré	Volet roulant PVC (e<=12mm)
type de pose	⌘	Observé/Mesuré	Nu intérieur
menuiserie avec joints	⌘	Observé/Mesuré	oui
baies Sud-Ouest/Sud/Sud-Est	⌘	Observé/Mesuré	3,45 m²
type de masque proche	⌘	Observé/Mesuré	Baie en fond de balcon ou fond et flanc de loggias Avancée <1m
type de masque lointain	⌘	Observé/Mesuré	masque lointain homogène Angle <15°

enveloppe

donnée entrée		origine de la donnée	valeur renseignée
pont thermique 1	type de pont thermique	⌘ Observé/Mesuré	Liaison Mur extérieur / Plancher intermédiaire
	type isolation	⌘ Observé/Mesuré	Isolation thermique par l'intérieur
	valeur PT k	✗ Valeur par défaut	0,46
	longueur du pont thermique	⌘ Observé/Mesuré	23,01 m
pont thermique 2	type de pont thermique	⌘ Observé/Mesuré	Liaison Mur extérieur / Plancher haut
	type isolation	⌘ Observé/Mesuré	Isolation thermique par l'intérieur
	valeur PT k	✗ Valeur par défaut	0,75
	longueur du pont thermique	⌘ Observé/Mesuré	13,84 m
pont thermique 3	type de pont thermique	⌘ Observé/Mesuré	Liaison Mur extérieur / Refend
	type isolation	⌘ Observé/Mesuré	Isolation thermique par l'intérieur
	valeur PT k	✗ Valeur par défaut	0,41
	longueur du pont thermique	⌘ Observé/Mesuré	9,92 m
pont thermique 4	type de pont thermique	⌘ Observé/Mesuré	Liaison Mur extérieur / Fenêtre et Portes-fenêtre
	type isolation	⌘ Observé/Mesuré	Isolation thermique par l'intérieur
	valeur PT k	✗ Valeur par défaut	0
	longueur du pont thermique	⌘ Observé/Mesuré	5,54 m
	largeur du dormant menuiserie	⌘ Observé/Mesuré	5 cm
	retour isolation autour menuiserie	⌘ Observé/Mesuré	non
pont thermique 5	position menuiserie	⌘ Observé/Mesuré	en nu intérieur
	type de pont thermique	⌘ Observé/Mesuré	Liaison Mur extérieur / Fenêtre et Portes-fenêtre
	type isolation	⌘ Observé/Mesuré	Isolation thermique par l'intérieur
	valeur PT k	✗ Valeur par défaut	0
	longueur du pont thermique	⌘ Observé/Mesuré	11,84 m
	largeur du dormant menuiserie	⌘ Observé/Mesuré	5 cm
pont thermique 6	retour isolation autour menuiserie	⌘ Observé/Mesuré	non
	position menuiserie	⌘ Observé/Mesuré	en nu intérieur
	type de pont thermique	⌘ Observé/Mesuré	Liaison Mur extérieur / Fenêtre et Portes-fenêtre
	type isolation	⌘ Observé/Mesuré	Isolation thermique par l'intérieur
	valeur PT k	✗ Valeur par défaut	0
	longueur du pont thermique	⌘ Observé/Mesuré	5,84 m
pont thermique 7	largeur du dormant menuiserie	⌘ Observé/Mesuré	5 cm
	retour isolation autour menuiserie	⌘ Observé/Mesuré	non
	position menuiserie	⌘ Observé/Mesuré	en nu intérieur
	type de pont thermique	⌘ Observé/Mesuré	Liaison Mur extérieur / Fenêtre et Portes-fenêtre
	type isolation	⌘ Observé/Mesuré	Isolation thermique par l'intérieur
	valeur PT k	✗ Valeur par défaut	0
pont thermique 7	longueur du pont thermique	⌘ Observé/Mesuré	4,24 m

Fiche technique du logement (suite)

pont thermique 8	largeur du dormant menuiserie	⌚	Observé/Mesuré	5 cm
	retour isolation autour menuiserie	⌚	Observé/Mesuré	non
	position menuiserie	⌚	Observé/Mesuré	en nu intérieur
	type de pont thermique	⌚	Observé/Mesuré	Liaison Mur extérieur / Fenêtre et Portes-fenêtre
	type isolation	⌚	Observé/Mesuré	Isolation thermique par l'intérieur
	valeur PT k	✗	Valeur par défaut	0
	longueur du pont thermique	⌚	Observé/Mesuré	5,89 m
	largeur du dormant menuiserie	⌚	Observé/Mesuré	5 cm
	retour isolation autour menuiserie	⌚	Observé/Mesuré	non
	position menuiserie	⌚	Observé/Mesuré	en nu intérieur

équipements

donnée entrée	origine de la donnée		valeur renseignée	
Système de ventilation	type de ventilation	⌚	Observé/Mesuré	VMC SF Hygro A avant 2001
	année d'installation	📅	Document Fourni	1998
	façades exposées	⌚	Observé/Mesuré	Plusieurs façades exposées

équipements

donnée entrée	origine de la donnée		valeur renseignée	
Système de chauffage 1	type d'installation de chauffage	⌚	Observé/Mesuré	installation de chauffage simple
	type de générateur	⌚	Observé/Mesuré	Chaudière gaz condensation entre 2001 et 2015
	année du générateur	⌚	Observé/Mesuré	2001
	type de cascade	⌚	Observé/Mesuré	Générateur(s) indépendant(s)
	énergie utilisée	⌚	Observé/Mesuré	Gaz
	présence d'une ventouse	⌚	Observé/Mesuré	non
	QPO générateur	✗	Valeur par défaut	Val_Default
	Pn générateur	⌚	Observé/Mesuré	30,00 kW
	Rpn	✗	Valeur par défaut	Val_Default
	Rpint	✗	Valeur par défaut	Val_Default
	Présence d'une veilleuse	⌚	Observé/Mesuré	non
	Présence ventilateur/dispositif circulation air dans circuit combustion	⌚	Observé/Mesuré	oui
	type d'émetteur	⌚	Observé/Mesuré	Radiateur BT sans robinet thermostatique
	Année d'installation émetteur	⌚	Observé/Mesuré	1998
	type de chauffage	⌚	Observé/Mesuré	chauffage central
	type de régulation	⌚	Observé/Mesuré	non
	Equipement d'intermittence	⌚	Observé/Mesuré	absent
Type de distribution	⌚	Observé/Mesuré	Réseau monotube eau chaude moyenne ou basse température (<65°)	
Isolation des réseaux	⌚	Observé/Mesuré	Réseau isolé	
Nombre de niveaux	⌚	Observé/Mesuré	1	

équipements

donnée entrée	origine de la donnée		valeur renseignée	
Système de production d'eau chaude sanitaire 1	type de générateur	⌚	Observé/Mesuré	Chaudière gaz condensation entre 2001 et 2015
	fonctionnement	⌚	Observé/Mesuré	mixte Chauffage et ECS
	année du générateur	⌚	Observé/Mesuré	2001
	énergie utilisée	⌚	Observé/Mesuré	Gaz
	Pn générateur	⌚	Observé/Mesuré	30,00 kW
	QPO générateur	✗	Valeur par défaut	Val_Default
	Rpn	✗	Valeur par défaut	Val_Default
Présence d'une veilleuse	⌚	Observé/Mesuré	non	

Fiche technique du logement (suite)

Présence ventilateur/dispositif circulation air dans circuit combustion	⌘	Observé/Mesuré	oui
type d'installation	⌘	Observé/Mesuré	installation ECS individuelle
pièces alimentées contiguës	⌘	Observé/Mesuré	Les pièces alimentées en ECS sont contiguës
production hors volume habitable	⌘	Observé/Mesuré	En volume chauffé

ATTESTATION D'ASSURANCE

COURTIER
VD ASSOCIES
81 BOULEVARD PIERRE PREMIER
33110 LE BOUSCAT
☎ 05 56 30 95 75
☎ 08 97 50 56 08
✉ contact@vdassociés.fr
N°ORIAS 13 010 220 (VD ASSOCIES)
Site ORIAS www.orias.fr



réinventons / notre métier 

Votre attestation Responsabilité Civile

AXA France IARD dont le siège social se situe 313, Terrasses de l'Arche 92727 Nanterre Cedex atteste que :

SASU EURODIEX
65 AV DU GENERAL DE GAULLE
77420 CHAMPS SUR MARNE

Est titulaire du contrat d'assurance n° 10288677204 ayant pris effet le 30/05/2022

Ce contrat garantit les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incomber du fait de l'exercice des activités suivantes :

DIAGNOSTICS TECHNIQUES IMMOBILIERS OBLIGATOIRES, REALISES DANS LE CADRE DE LA CONSTITUTION DU DOSSIER TECHNIQUE IMMOBILIER ET/ OU AUTRES DIAGNOSTICS ET MISSIONS REALISES EN DEHORS DU DOSSIER TECHNIQUE, TELS QUE FIGURANT DANS LA LISTE LIMITATIVE CI-DESSOUS :

La garantie Responsabilité civile professionnelle s'exerce à concurrence de 1.500.000€ par année d'assurance.

<p>AMIANTE : DIAGNOSTIC TECHNIQUE AMIANTE CONTROLE PERIODIQUE (AMIANTE) CONTROLE VISUEL APRES TRAVAUX (PLOMB - AMIANTE) REPERAGE AMIANTE AVANT/ APRES TRAVAUX ET DEMOLITION REPERAGE AMIANTE ET D'HAP SUR SURFACE BITUMEE ET ENROBES DIAGNOSTIC AMIANTE PARTIES PRIVATIVES MESURES D'EMPOUSSIEREMENT AMIANTE ETAT MENTIONNANT LA PRESENCE OU ABSENCE D'AMIANTE</p> <p>PLOMB : CONSTAT DES RISQUES D'EXPOSITION AU PLOMB (CREP) RECHERCHE DE PLOMB AVANT TRAVAUX / DEMOLITION</p> <p>ETAT PARASITAIRE : ETAT RELATIF A LA PRESENCE DE TERMITES ETAT PARASITAIRE (MERULES, VRILLETTES, LYCTUS)</p> <p>MESURES : MESURAGE LOI CARREZ ET LOI BOUTIN CERTIFICAT DE SURFACE (art 111-2 DU CCH)</p>	<p>AUTRES : ETAT DE L'INSTALLATION INTERIEURE DE GAZ ERP ETAT DES RISQUES ET POLLUTIONS DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE DPE INDIVIDUEL POUR MAISONS INDIVIDUELLES, APPARTEMENTS ET LOTS TERTIAIRES AFFECTES A DES IMMEUBLES A USAGE PRINCIPAL D'HABITATION, AINSI QUE LES ATTESTATIONS DE PRISE EN COMPTE DE LA REGLEMENTATION THERMIQUE. ETAT DE L'INSTALLATION INTERIEURE D'ELECTRICITE, ETUDE REGLEMENTATION THERMIQUE 2005 ET 2012. ETAT DES LIEUX LOCATIFS CERTIFICAT DE DECENDE ET CERTIFICAT DE TRAVAUX DE REHABILITATION DIAGNOSTIC POUR OBTENTION DE PRET A TAUX ZERO INFILTROMETRIE-MESURES DE PERMEABILITE DU BATIMENT ET DES RESEAUX AERAIUQUES THERMOGRAPHIE INFRAROUGE DIAGNOSTIC DANS LE CADRE DE LA LOI SRU AVANT MISE EN COPROPRIETE EXPERTISE EN VALEUR VENALE ET LOCATIVE (SOUS RESERVE D'OBTENTION DE FORMATION) DIAGNOSTIC ET PRELEVEMENTS HAP DIAGNOSTIC POLLUTION DES SOLS GESTION POUR LE COMPTE DE TIERS DU DTA ET DES DIAGNOSTICS OBLIGATOIRES AMIANTE ET PLOMB (EXTERNALISATION DES</p>
---	---

La présente attestation est valable du **01/01/2025 au 01/01/2026** et ne peut engager l'assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Ce contrat permet à l'assuré de satisfaire à l'obligation d'assurance de responsabilité civile professionnelle résultant des dispositions de l'article R271-2 du Code de la Construction et de l'Habitation (décret n° 2006-1114 du 5 septembre 2006 relatif aux diagnostics techniques immobiliers) pour l'établissement des documents visés à l'article L271-4 dudit Code.

L'assuré doit être titulaire d'une certification de compétence en cours de validité délivrée par un organisme accrédité dans le domaine de la construction ou employer des salariés ou être constitué de personnes physiques qui disposent de ladite certification de compétence en cours de validité pour l'établissement des documents visés aux articles L271-4 et L134-1 du code de la Construction et de l'Habitation. A défaut la garantie n'est pas acquise.

Fait à LE BOUSCAT le 23/12/2024
LA COMPAGNIE PAR DELEGATION

VD ASSOCIES
81, Bd Pierre Premier
33110 LE BOUSCAT
☎ 05 56 30 95 75
☎ 08 97 50 56 08

AXA France IARD - S.A. au capital de 214 700 000 €, 7,22 007 460 R.E.S. 9999, 714 immatriculée au RCS de Nanterre, 14 22 007 460 - Direction Régionale par le Code des Assurances. Obligations d'assurance encadrées de l'IA - art. 363-010 - sauf pour les garanties décrites par AIA (Association Française Assurances)

www.eurodiex.com – Code NAF :7112B / N° Siret :433 760 725 00047

CERTIFICATION DE COMPETENCE

BUREAU VERITAS
Certification



Certificat attribué à

Bureau Veritas Certification certifie que les critères de certification de compétences ci-dessous pris en application des articles L271-6 et R 271.1 du Code de la Construction et de l'Habitation et relatifs aux critères de compétence des personnes physiques réalisant des dossiers de diagnostics techniques tels que définis à l'article L271-4 du code précité

DOMAINES TECHNIQUES	Référence des arrêtés	Date de certification originale	Validité du certificat *
DPE avec mention	Arrêté du 20 juillet 2023 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans le domaine du diagnostic de performance énergétique, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification	19/02/2025	18/02/2032
DPE sans mention	Arrêté du 20 juillet 2023 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans le domaine du diagnostic de performance énergétique, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification	19/02/2025	18/02/2032
Amiante avec mention	Arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termites, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification	16/12/2022	15/12/2029
Amiante sans mention	Arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termites, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification	16/12/2022	15/12/2029

Date : 30/10/2024
Numéro du certificat : **17049239**

* Sous réserve du respect des dispositions contractuelles et des résultats positifs des surveillances réalisées, ce certificat est valable jusqu'à : voir ci-dessus. Des informations supplémentaires concernant le périmètre de ce certificat ainsi que l'applicabilité des exigences du référentiel peuvent être obtenues en consultant l'organisme. Cliquez ici pour vérifier la validité de ce certificat.
Adresse de l'organisme certificateur : Bureau Veritas Certification France
1 Place Zehn Heed 92400 Courbevoie



ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Conformément à l'article R.271-3 du Code de la Construction et de l'Habitation, je soussigné, atteste sur l'honneur être en situation régulière au regard des articles L.271-6 et disposer des moyens en matériel et en personnel nécessaires à l'établissement des états, constats et diagnostics composant le Dossier de Diagnostic Technique (DDT).

Ainsi, ces divers documents sont établis par un opérateur :

- Présentant des garanties de compétence et disposant d'une organisation et de moyens appropriés,
- Ayant souscrit une assurance permettant de couvrir les conséquences d'un engagement de sa responsabilité en raison de ses interventions (montant de la garantie de 1500000 € € par sinistre et 1500000 € € par année d'assurance),
- N'ayant aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à elle, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il lui est demandé d'établir l'un des documents constituant le Dossier de Diagnostic Technique.

Nous vous prions d'agréer l'expression de nos sincères salutations.

Signature

